

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 3 65 61
 Compte de chèques postaux 11e 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
 Quotidien Un an 6 mois 3 mois
 Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
 Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
 ÉTRANGER: Demander le tarif

**Le seul quotidien de
 la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
 Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
 Suisse et étranger 14 . . .
 Réclames: Canton 24 . . .
 . . . Suisse et étranger 30 . . .
 Mortuaires 20 . . .
 Réclames première page majoration de 20%

Le problème n'en reste pas moins posé

Nous n'épilouterons pas sur les incidents fort déplorable qui ont suivi le meeting de Saxon, vendredi dernier, et qui auront comme résultat D'ALIENER ENCORE DAVANTAGE LES SYMPATHIES DONT LE VALAIS A GRANDEMENT BESOIN POUR ECOULER SA PRODUCTION. Notre Conseil d'Etat, tout en faisant les distinctions nécessaires, les a flétris comme il le fallait:

«Le Conseil d'Etat tient à flétrir publiquement les actes de violence qui ont été commis à l'occasion de la manifestation du 7 août à Saxon...»

Il espère que les Confédérés sauront distinguer entre les éléments irresponsables, pour la plupart étrangers à l'agriculture, qui ont provoqué les actes qu'il réprovoque et la laborieuse population valaisanne qui, elle, mérite toute leur estime. (Voir le Nouvelliste de samedi).

Le Conseil fédéral, à son tour, réuni en séance extraordinaire, vient de prendre connaissance des événements qui se sont déroulés, vendredi dernier à Saxon et a annoncé, dans un communiqué remis à la presse, qu'il a arrêté toutes les mesures à prendre au cas où des faits pareils à ceux du 7 août viendraient à se produire encore.

C'est son devoir. Il est clair que l'autorité ne peut laisser le désordre s'installer dans le pays, sous quelque prétexte que ce soit.

Mais le Conseil fédéral, après avoir fait l'examen de conscience des autres ne serait-il pas bien inspiré de faire le sien, et d'une manière approfondie.

Nous ne cesserons de répéter que c'est sa funeste politique d'importation de produits agricoles qui est à l'origine du malaise dont nos paysans souffrent depuis la fin de la guerre et qu'exploitent avec une rare habileté communistes déclarés et communistes camouflés.

Et cette politique d'importation, qui entrave d'une manière constante le placement des produits indigènes et jette sur la paille des milliers de braves travailleurs de la terre, et d'autant plus irrecevable que, dans tous les autres secteurs de l'économie nationale, c'est la prospérité pour ne pas dire la folle abondance. Si notre industrie d'exportation était dans la détresse, si elle devait jeter sur la rue des milliers de chômeurs, on comprendrait que l'autorité, pour courir au plus pressé, demande des sacrifices au monde paysan... mais dans une période de superconjoncture, continuer à laisser les produits étrangers inonder le marché suisse, voilà qui ne se comprend plus.

Que cette politique d'importation soit la cause principale du malaise paysan cela saute aux yeux de quiconque réfléchit et connaît combien implacable est la loi de l'offre et de la demande.

Qui a déclenché la douloureuse crise vinicole dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis sinon le célèbre conseiller fédéral qui, en 1946, décida d'autoriser l'importa-

tion d'un contingent spécial de 20 millions de litres de vins blancs destinés, à son génial jugement, à faire fléchir les cours en augmentant l'offre? Les importations de 1946 se sont ainsi chiffrées à 127 millions de litres contre 79 en 1945 et 87,8 en 1952. C'est ce contingent spécial qui a complètement bouleversé le marché national, causé une véritable débâcle, provoqué le scandale des vins, etc.

Dans le secteur des fruits, c'est la même histoire.

Il suffit de parcourir les rapports édités par l'Office central de Saxon — rapports connus pour leur modération et leur sereine objectivité — pour constater que depuis 1947 il ne s'est pas passé une saison sans que l'écoulement de nos produits n'ait connu les plus graves difficultés. Si l'on en recherche la cause elle revient toujours à celle-ci: trop d'importation!

En 1947, c'est le marasme dans l'écoulement des fraises, des poires, des pommes précoces, des tomates, des choux-fleur. Des lots importants sont jetés sur le marché à des prix de liquidation. La cause?

«Nous ne pouvons accepter sans protester énergiquement contre l'envahissement de nos marchés par les produits importés, s'écrie l'Office central. En toute objectivité et connaissance de cause nous déclarons que les produits de l'arboriculture suisse ne sont pas suffisamment protégés contre la concurrence étrangère.»

En 1948, ce sont, avant tous, les expéditeurs qui font les frais de la casse. Ils doivent abandonner souvent leurs marges de bénéfices pour faciliter la vente. A la fin février des lots très importants de Reinette Canada — 300 wagons — étaient encore invendus. La cause?

«La mévente découle premièrement, dit le rapport de 1948, de l'importance des importations de fruits et de légumes en tous genres.»

Le rapport de 1949 déclare d'emblée: «L'année 1949 n'a pas été clémente à notre arboriculture et à notre horticulture. Toutes les récoltes, à l'exception de celles des poires et des tomates, ont été déficitaires.» Et le rapport constate de nouveau:

«Il semble que dans certains milieux de notre administration fédérale l'on est trop enclin à favoriser les importations, quelles qu'elles soient, en maintenant un tarif de douane très modéré en en recherchant une libération toujours plus complète des échanges, alors que le 85 pour cent de nos achats à l'étranger s'effectuent librement...»

L'année 1950 fut marquée par le désastre du gel printanier et «pour comble de malheur, note le rapport, la plupart des produits épargnés par le gel n'ont pas trouvé un écoulement régulier et ont été vendus avec une forte tendance à la baisse. Plusieurs variétés de fruits et de légumes parmi lesquelles citons: la fraise, les abricots, les tomates, ont connu des périodes de mévente, dues, dans certains cas isolés, à leur qualité défectueuse, mais PRESQUE TOUJOURS A LA CONCURRENCE ETRANGERE.» Le même rapport révèle que les importations en provenance de la seule Italie ont passé de 88 millions de kilos en 1939 à 160 en 1949.

Seule l'année 1951 n'a pas laissé de trop mauvais souvenirs. L'exportation d'un lot considérable de nos fruits dans des pays voisins a permis la régularisation du marché.

De l'année 1952 nous retenons l'amer souvenir de la chute des prix, en particulier de celui des pommes de garde. «L'examen du tableau des importations, dit le rapport de 1952, explique peut-être en partie une production nettement déficitaire. Il est évident, en effet, que lorsque le pays est littéralement inondé de fruits étrangers et vendus parfois avec des marges très réduites à cause de la concurrence effrénée que se font certains distributeurs, il devient difficile d'obtenir pour nos produits un prix rémunérateur.»

Ne parlons pas de la récolte 1953 et de sa sombre comédie. Nous importons les abricots et il faut, à coup de subventions, exporter les nôtres. Ça c'est du pur Courteline.

Et l'autorité fédérale n'a guère d'excuse

pour elle. Le communiqué de notre Conseil d'Etat nous révèle que l'Office central, en date du 17 juin dernier, a notifié au Département fédéral de l'Economie publique, service des importations et des exportations, que la production totale de nos abricots serait, cette année, de quelque 6 millions de kilos.

Le problème reste donc entièrement posé. On vient d'attirer l'attention du Conseil fédéral d'une manière assez brutale; celui-ci aurait tort de faire le geste de Ponce Pilate.

Il doit prendre ses responsabilités. Toute sa politique d'importations de produits agricoles doit être révisée en ce sens, tout d'abord, qu'il doit cesser d'entraver, par des importations massives, le placement de la production nationale.

Et le temps presse... car rien de plus dangereux qu'une injustice qui se prolonge une misère imméritée.

N. d. la r. — Nous sommes entièrement d'accord avec notre éminent collaborateur mais nous aimerions rappeler, comme nous le disions samedi, que la responsabilité des experts-producteurs de la Commission consultative compétente est aussi sérieusement engagée. Cela ressort également très clairement du communiqué du Conseil d'Etat que nous avons publié samedi. Tout le système des restrictions d'importations est à revoir. Il faudrait arriver, par exemple, à supprimer la première phrase (marché libre). (al.)

La Paroisse dans la Vie de l'Eglise

A l'occasion de l'ouverture de la Semaine sociale des catholiques canadiens, qui va se tenir en septembre à Edmundston, Sa Sainteté Pie XII a fait adresser à Son Exc. le Cardinal Léger, archevêque de Montréal la lettre suivante par Mgr Montini, Secrétaire d'Etat.

Eminentissime Seigneur,

Cette année marquera une étape décisive dans l'histoire des Semaines Sociales du Canada, qui doivent à la Province de Québec, et spécialement au zèle éclairé du R. P. Archambault, leur origine et leur premier développement. Sur l'initiative de l'épiscopat, en effet, les catholiques de langue anglaise tiendront au mois d'août à Antigonish leur première Session, présidée par Son Excellence Mgr Mac Donald, tandis que, quelques semaines plus tard, leurs frères de langue française se réuniront à Edmundston, dans le nouveau Brunswick. Le thème d'étude sera d'ailleurs le même de part et d'autre, et ainsi l'unité des recherches se conjuguera heureusement à la dualité des Sessions pour assurer aux conclusions un plus large retentissement. Aussi m'est-il agréable de transmettre à Votre Eminence les paternelles félicitations du Souverain Pontife, qui souhaite de tout cœur que cette extension nouvelle soit pour le plus grand bien du pays tout entier.

La paroisse, cellule sociale

Le sujet de cette double Semaine se situe du reste au cœur de la vie catholique canadienne, où la paroisse est si en honneur. Au regard de tant de problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui à la conscience des fidèles, l'enquête proposée sur «la paroisse, cellule sociale» entend manifester le rôle de l'institution paroissiale dans la société contemporaine, urbaine et rurale. Rôle providentiel, à vrai dire, dont il plaît au Saint-Père de souligner ici quelques aspects majeurs, à la lumière des principes supérieurs qui régissent toute vie paroissiale.

Qu'est-ce donc qu'une paroisse? C'est la plus petite portion de l'unique et universel troupeau confié à Pierre par le Seigneur. Sous l'autorité d'un prêtre responsable, qui a reçu de son évêque la charge des âmes, elle est, dans l'Eglise de Jésus-Christ, la première communauté de vie chrétienne, communauté à la taille humaine, telle que le berger puisse connaître ses brebis et les brebis leur berger. Un territoire délimité en trace normalement les contours au sein du diocèse, et ainsi la paroisse est-elle fixée à un sol, insérée dans des traditions locales et des horizons définis. Au cœur de ce territoire, voici enfin, surmontée de son clocher, l'église paroissiale, avec son baptistère, son confessionnaire, son autel et son tabernacle, l'église, symbole de l'unité, centre de la vie commune.

La paroisse, foyer missionnaire

Car, il importe de s'en souvenir, la paroisse est avant tout un foyer de vie religieuse et de rayonnement missionnaire; ses vrais fidèles se comptent au pied de l'autel quand le prêtre distribue le pain de vie. Le curé n'est pas chef de sa communauté, au sens profane du terme (cfr. Matth. 20, 25-28), il est bien plutôt ministre du peuple de Dieu n'ayant reçu autorité spirituelle sur ses ouailles que pour être parmi elles le dispensateur des mystères de Dieu «afin qu'elles aient la vie et l'aient en abondance» (10, 10, 10). Jésus connu, aimé et servi de tous: telle est, selon les propres termes du Saint-Père, la fin de toute la vie paroissiale. Et Sa Sainteté ne craint pas d'insister: «Le reste est estimé en tant qu'il sert et dans la mesure où il sert la réalisation du but que l'Eglise veut obtenir. Le terrain de sport, le théâtre, le cinéma paroissial, l'école même, s'il y en a une, — institutions toutes des plus utiles et souvent nécessaires — ne sont pas le centre de la paroisse. Le centre, c'est l'église. Le centre s'appelle «vie des âmes», s'appelle «Jésus». (Discours à une paroisse de Rome, du 11. 1. 53).

Or, c'est précisément une telle paroisse, cellule vraiment vivante et active du Corps du Christ, qui est appelée, par sa fidélité même à sa propre mission religieuse, à jouer dans la régénération de la société moderne un rôle de premier plan.

Pour mieux souligner cette vérité, les maîtres des Semaines sociales ne manquent pas d'attirer l'attention de leurs auditeurs sur certains traits de la situation sociale des villes et des campagnes, qui préoccupent aujourd'hui à juste titre l'épiscopat canadien. Si la paroisse en effet est principalement ordonnée au Royaume de Dieu, elle ne saurait pour autant se désintéresser des institutions et réalités quotidiennes qui conditionnent le développement de la personne et la vie de la cité: la nécessité et les

bienfaits de l'action sociale chrétienne ne sont plus à dire, et la paroisse doit évidemment y collaborer. Mais prenons garde toutefois que la plupart de grands problèmes sociaux auxquels les catholiques doivent désormais faire face débordent largement dans leurs données comme dans leurs solutions, le cadre restreint de la paroisse; tels, parmi tant d'autres, les problèmes soulevés par la création d'une grande industrie ou les migrations de population. L'esprit de clocher nuirait ici à toute réalisation efficace; l'impulsion et la coordination doivent normalement venir de plus haut. Et la paroisse doit respecter ces conditions nouvelles de l'action sociale.

La paroisse, centre de cohésion

La fonction propre de la paroisse est à la fois plus profonde et plus essentielle. Ecoutons plutôt le Saint-Père: «L'Eglise, déclarerait-il en un mémorable circonstance, s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine... Et, dans ces hommes ainsi formés, l'Eglise prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité; et grâce à eux, elle contribue à la cohésion et à l'équilibre de tous les éléments multiples et complexes de l'édifice social». (Allocation consistoriale du 20. 2. 4. A.A.S., t. XXXVIII, p. 143, 144).

C'est ici que le rôle des paroisses est irremplaçable. La cellule d'Eglise qui est la plus proche de l'homme, la plus apte à former sa vie personnelle familiale, communautaire, n'est-elle pas à ce titre même la plus indispensable à la société? En vérité, cette fonction sociale de la paroisse s'impose sous plusieurs aspects à la gratitude de la cité. Que Votre Eminence me permette d'en évoquer quelques-uns.

Soutien de l'édifice social, la paroisse l'est d'abord par sa stabilité. «L'homme, tel que Dieu le veut et que l'Eglise l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et le temps sans un territoire stable et sans traditions». (Allocation consistoriale citée, ibid. p. 147). Or la paroisse c'est l'Eglise implantée sur tous les sols avec ses institutions permanentes et les richesses de son expérience: autour du clocher, les générations se succèdent sans brisure, les foyers qui ont scellé leur union devant l'autel ne cessent d'y trouver le principe de leur cohésion et de leur force, tandis que l'école catholique leurs enfants reçoivent l'éducation qui perpétue, avec la foi surnaturelle, les vertus ancestrales de la famille canadienne. Par le ministère du prêtre résidant au milieu de son peuple, l'Eglise pénètre aux intimes profondeurs de l'être humain elle l'atteint chez lui parmi les siens, dans sa réalité concrète et historique qu'on ne saurait perdre de vue sans compromettre l'économie normale de la communauté humaine. Quand on sait les périls de l'exode rural, quand on a vu les désastres psychologiques et moraux des déplacements de population comment ne pas apprécier l'inestimable bienfait pour la société d'une paroisse forte et stable.

Plus encore, la paroisse est éducatrice de la vie sociale, par ses dimensions humaines, qui permettent à la vie de communauté d'atteindre sa fin, l'union des hommes entre eux par les liens de l'amitié. Dans cette grande famille dont le prêtre est le père, ce n'est étranger aux autres où, autant que possible, la joie et la douleur de chacun sont la joie et la douleur de tous, le chrétien découvre les exigences quotidiennes de la charité: il mesure toute portée de l'avertissement de S. Jean: «Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas» (10, 4, 20). La paroisse une fervente devient alors le terrain d'élection des précieuses vertus qui doivent animer les relations humaines; elle est par excellence le champ d'action des initiatives charitables et sociales qui suppléent aux inévitables limites des organismes officiels (cfr. Radiomessage Noël 1952, A.A.S., t. XXXV, p. 46). Et avec le Saint-Père, «nous voyons par la pensée les pauvres qui n'ont pas de pain, les malades qui n'ont pas de remèdes ou qui manquent du réconfort d'une bonne parole chrétienne, les découragés de l'existence... Nous pensons aux enfants orphelins, aux vieillards déclinants, aux veuves affligées. Nous pensons enfin à ceux à qui rien ne manque de ce qui concerne la vie terrestre, mais dont l'âme est morte et qui ont ainsi, dans leurs maisons, la plus terrible des misères». (Discours à une paroisse l'Ombrie, du 4. 6. 53, O. R. du 5-6 juin 1953).

Dans notre société tragiquement divisée, la paroisse au surplus n'est-elle pas une école de paix et de justice sociale, elle qui invite tous ses fidèles, sans distinction, à s'unir autour de son autel? Intellectuels et illettrés, pauvres et riches, employeurs salariés, s'y rassemblent sur un pied d'égalité chrétienne; «il n'est plus question de grec ou de juif».

Fêtes de GENÈVE

- VENDREDI 14 AOUT, 20 h. 45, CORTÈGE
« LA SUISSE EN MUSIQUES »
 - SAMEDI 15 AOUT, MATINÉE
GRAND CORSO FLEURI
 - SAMECI 15 AOUT, SOIRÉE
FEU D'ARTIFICE
 - DIMANCHE 16 AOUT, MATINÉE
GRAND CORSO FLEURI
 - DIMANCHE 16 AOUT, 20 h. 45, CORTÈGE
« LA SUISSE EN MUSIQUES »
 - LUNDI 17 AOUT, SOIRÉE
CONCERT
PAR LES «ROYAL SCOTS GREYS»
- *
GAITE ET AMBIANCE DANS UN CADRE MER-
VEILLEUX - BALS EN PLEIN AIR - CONFETTI

Après l'émeute de Saxon



Notre photo de gauche : en gare de Saxon, des manifestants ont mis le feu à des emballages de fruits. Photo de droite : des monceaux de cageots obstruent la voie de chemin de fer.

Vive réaction du Conseil fédéral...

Le Conseil fédéral s'est réuni samedi en séance extraordinaire pour examiner la situation créée par les graves excès commis à Saxon. Il condamne sévèrement ces excès, qui causent un tort considérable au bon renom du pays, ils lésent gravement les intérêts des CFF et risquent de rendre plus difficile l'écoulement des fruits du Valais.

...qui approuve cependant les mesures envisagées jeudi par M. Rubattel et la délégation valaisanne

Il a approuvé les mesures prises ces derniers jours par le département fédéral de l'Economie publique d'entente avec celui des finances et des douanes, mesures dont il avait été question lors de l'entretien accordé jeudi 6 août à une délégation du Conseil d'Etat valaisan. L'une des mesures en question consiste en une contribution, avec participation cantonale, à une action d'abaissement des prix, par le paiement des frais de transport dépassant 3 centimes par kilo. La seconde de ces mesures réside, pour les produits destinés à l'exportation, dans une contribution — avec participation cantonale — au paiement des frais de transport entre le lieu de production et la gare frontière.

Le Conseil fédéral a arrêté toutes les mesures à prendre au cas où des faits pareils à ceux du 7 août viendraient à se produire encore.

En ce qui concerne la contribution en faveur de la prise en charge des frais de transport pour le développement des exportations, on déclare en complément de ce qui a été dit qu'il s'agit pratiquement de la prise en charge de tous les frais de transport.

Qui payera la casse... !

La justice est en marche...

Le département fédéral de justice et police communale :

Au cours des troubles qui eurent lieu à Saxon les 7 et 8 août 1953, les manifestants ont commis une série d'actes réprimés par la loi pénale. Entrent en considération, en particulier, les infractions suivantes : entrave intentionnelle aux services d'intérêt général, notamment les CFF (art. 239 du Code pénal), entrave intentionnelle à la circulation publique (art. 237), incendie intentionnel (art. 221) et par négligence (art. 222), émeute (art. 260) et violences et menaces contre des fonctionnaires de la Confédération, en l'espèce des agents des CFF, commises par une foule ameutée (art. 285, chiffre 2).

turques étaient assurés par le Chœur-Mixte de Saint-Nicolas qui chantait la messe ADORO TE, du chanoine Bovet, sous la direction de M. l'abbé Pierre Kaelin, alors que l'organiste-titulaire, M. le Professeur Joseph Gogniat, directeur du Conservatoire, tenait l'orgue de réputation mondiale. Nos vœux les meilleurs à M. le chanoine L. Kern. AD MULTOS ANNOS !

Les obsèques de Madame Martel mère de M. L. Martel, député de la Haute-Savoie

A Genève se sont déroulées les funérailles de Mme Camille Martel-Ducrot, mère de M. Louis Martel, député de la Haute-Savoie, président du Conseil général du département voisin et questeur à l'Assemblée nationale française, décédée dans sa 78e année.

La Messe de sépulture a été célébrée par M. l'abbé R. Damon, Rd curé de Saint-Joseph. On notait au chœur la présence de Mgr Comte, prélat de la Maison de Sa Sainteté, Rd curé de Confignon; M. l'archiprêtre Bianchi, Rd curé de Vésenaz; MM. les abbés Thorens, d'Ecogia et Tournafol, Rd curé d'Archamps (H.-S.).

Aux premiers bancs de la famille, entourant M. le député L. Martel, on remarquait M. Eugène Babel, ancien greffier de la Chambre des Tutelles, M. Jules Ducrot, président du Conseil municipal de la Ville de Genève, la famille de feu Charles Ducrot, juge à la Cour de justice, le colonel E. Pinget.

Puis dans la nef, MM. Vaysset, consul général de France adjoint; E. Derippe, président de la Chambre de commerce française pour la Suisse; Guelpa, président du Cercle français de Genève; Marcel Guin du T. C. F. en Suisse; M. le professeur Châtillon, doyen de la Faculté de médecine; Robert Jeanrenaud, du Comité genevois de la Route Blanche; du côté des personnalités savoyardes MM. Canet, préfet de la Haute-Savoie; Lambert, sous-préfet de Thonon; Baud, sous-préfet de St-Julien, de

La poursuite de ces infractions est du ressort pour une part des autorités cantonales et pour l'autre de la juridiction fédérale.

L'enquête de police judiciaire, à laquelle collaborent les services fédéraux et cantonaux, est déjà ouverte.

Nous disculpions les producteurs

Maintenant que l'on s'est mis à dos la presque totalité de nos compatriotes, il faudra tout recommencer pour conquérir à nouveau leur estime, indispensable à notre économie cantonale.

Nous recommanderons !

Cela mis à part, il faudra aussi payer la facture de l'émeute de Saxon.

Plusieurs centaines de milliers de francs... nous assure-t-on !

Nous supplions les justices fédérale et cantonale d'être clémentes envers les malheureux producteurs qui, en plein délire, ont commis des excès qu'ils regrettent amèrement aujourd'hui.

CE NE SONT PAS EUX LES RESPONSABLES.

MAIS LES VRAIS COUPABLES DOIVENT ETRE SEVEREMENT PUNIS

Aussi vrai que ce n'est pas la poudre qui est criminelle mais celui qui y met le feu, nous affirmons avec force que les AUTHENTIQUES COUPABLES des actes criminels commis à Saxon ne sont pas les producteurs excédés, mais bien LES QUELQUES ORGANISATEURS de la manifestation du 7 août.

Ces derniers savaient qu'une solution acceptable venait d'être trouvée à Berne grâce aux pourparlers de jeudi. Ils en avaient été avertis à temps par nos Autorités, qui, par surcroît, les avaient implorés d'interrompre tout préparatif de manifestation, craignant à juste titre des excès.

Ces mêmes organisateurs se sont, une fois de plus, moqués de nos gouvernants en passant outre...

Connaissant aussi l'immense et combien légitime désarroi de nos producteurs, ils l'ont basement exploité et ont tourné en dérision l'heureux aboutissement des démarches faites à Berne.

CES QUELQUES ORGANISATEURS SONT DONC LES SEULS VRAIS COUPABLES. Ceux-là doivent être punis sévèrement.

Qui sont-ils ?

Tous les Valaisans les connaissent. Ils sont deux ou trois seulement qui œuvrent depuis quatre ans à ruiner moralement et matériellement notre cher petit pays.

LE MOMENT EST VENU DE LES EMPECHER DE NOUS NUIRE D'AVANTAGE.

Mais, de grâce, qu'on laisse en paix nos braves producteurs !

A. L.

Les centimes font les francs !

Collectionnez les timbres-escompte.

Menthon, Mouchet, députés, et Ruin, sénateur de la Haute-Savoie; Paul Taponnier, ancien député de St-Julien; Pianta, maire de Thonon-les-Bains; Montessuit, ancien maire d'Annemasse, le colonel Perinell, etc...

Le convoi funèbre se dirigea ensuite sur Compesières où l'absoute fut donnée par M. le chanoine A. Dusselier, Rd curé, dans l'ancienne chapelle, l'église paroissiale étant en restauration. Puis après les dernières prières liturgiques ce fut l'inhumation dans le cimetière de la paroisse. Que M. le député L. Martel, ami du Valais, veuille croire ici à toute notre chrétienne sympathie.

H.-L. Sz.

Vevey

ARRESTATION POUR DETOURNEMENTS

La police de sûreté a arrêté à Vevey un employé de banque, dont les déplacements et les dépenses avaient attiré l'attention de son entourage et de la police. Les contrôles opérés à la banque ont fait ressortir des détournements pour un montant de 150 mille francs environ.

Il s'agit d'un certain W. B., âgé de 35 ans.

LE CONSEIL FEDERAL PROPOSE AUX CHAMBRES FEDERALES D'APPROUVER LA CONVENTION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un arrêté avec message à l'appui, approuvant la convention internationale des télécommunications et autorisant le Conseil fédéral à ratifier cette convention. Celle-ci est soumise comme la convention postale universelle à des révisions périodiques auxquelles procèdent les conférences de plénipotentiaires des

gouvernements contractants. La conférence des plénipotentiaires de Buenos-Aires, qui siègea du 3 octobre au 22 décembre 1952, a révisé la convention internationale des télécommunications arrêtée à Atlantic City le 2 octobre 1947. La conférence réunit 308 délégués de 82 pays membres et les textes définitifs des actes purent être signés au nom des 79 pays membres.

La nouvelle convention est une œuvre de consolidation de la précédente. Bien qu'assez brève, la période d'application de la convention d'Atlantic City avait démontré, en une période de tension politique, l'existence de diverses lacunes et la nécessité de certains ajustements. Ce fut le mérite de la conférence de Buenos-Aires d'apporter les correctifs requis, tout en conservant à l'union son organisation fondamentale et son efficacité.

La convention entrera en vigueur le 1er janvier 1954 entre les pays pour lesquels les ratifications auront été déposées avant cette date. Membre de l'union depuis sa fondation en 1865, abritant son siège, la Suisse ne saurait se soustraire au devoir de ratifier la nouvelle convention. Afin que les mesures nécessaires d'application puissent être prises en temps voulu et que la ratification intervienne avant la date d'entrée en vigueur, l'approbation par les Chambres devrait pouvoir intervenir dans la session d'automne.

NOUVELLES LOCALES

Un départ aux Archives cantonales

Ce n'est pas sans regret que les historiens et les chercheurs apprendront le départ, après 44 ans de fidèles et loyaux services, de M. Adolphe Favre, de Bramois, aide aux Archives cantonales.

M. Favre avait débuté aux Archives en 1909. M. le Dr L. Meyer, qui était lui-même entré en fonction en 1905, venait de commencer à constituer et à organiser les fonds de l'Etat; au cours de cette entreprise, qui se poursuivit pendant près de trente ans, M. Favre demeura fidèlement aux côtés de M. Meyer, s'occupant de préparer les documents, de les numérotter, de les mettre en place, et de transcrire de sa belle écriture les nombreux inventaires établis par l'archiviste. Tous les documents qui figurent actuellement aux Archives ont sans doute passé par ses mains. C'est dire combien il était familiarisé avec eux, et la promptitude avec laquelle il était capable de mettre la main sur la pièce demandée en consultation.

Les étudiants qui ont élaboré leur thèse aux Archives cantonales, les historiens qui y ont fait de fréquents séjours pour entreprendre des recherches, comme tous ceux qui ont été amenés occasionnellement à consulter nos fonds, garderont un souvenir reconnaissant à M. Favre. Chacun d'eux a pu maintes fois apprécier son habileté à déchiffrer les textes les plus rebelles à la lecture, sa complaisance à aider ceux qui s'égarèrent dans la complexité des fonds, sa patience à l'égard des maladroits. Il n'en est aucun qui, revenant aux Archives après de longues années, n'ait eu plaisir à retrouver M. Favre pour lui rappeler ses bons offices.

La plupart des Séduois ont surtout connu M. Favre quand, du temps de M. Meyer, il assurait le service du prêt bi-hebdomadaire à la Bibliothèque cantonale. Mais, là aussi, ils ont pu apprécier ses qualités de servabilité, et admirer sa prodigieuse mémoire qui lui permettait de retrouver sur les rayons tel livre sans avoir recours au catalogue.

Pour ses jeunes collègues, M. Favre a été non seulement un collaborateur dévoué, mais encore un employé exemplaire, exact, toujours fidèle à son poste, jusqu'à l'âge de 70 ans accomplissant à vélo quatre fois par jour le trajet de Bramois-Sion, et cela par n'importe quel temps.

Nous souhaitons à M. Favre de longues années d'un repos bien mérité au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants.

A. D. Le Nouvelliste s'associe de tout cœur à l'hommage et aux vœux si généreusement adressés à M. Favre par M. Donnet, archiviste cantonal.

Champéry

FETE DU FOLKLORE

(Cor. part.) — Dimanche, les nombreux hôtes de Champéry ont eu le plaisir et la joie d'assister à une manifestation folklorique fort réussie. En effet, dès 14 heures, un cortège composé des vieux costumes de la « Chanson de Montreux » et du « Champéry 1830 » après avoir parcouru la Grand'Rue du village se rendit sur la place de fête. Un public enthousiasme applaudit aux productions toujours fort goûtées de ces sympathiques sociétés qui cultivent si bien un folklore qui tend trop à disparaître.

La Société de développement de cette station est à féliciter pour cette heureuse initiative qui mit passablement d'entrain dans la station et qui fait connaître avantageusement Champéry.

Notons en passant que la saison touristique bat son plein et que les hôteliers s'ingénient à rendre agréable séjour de leurs hôtes dont un nombre imposant d'étrangers.

DEPART D'UN HOTE DE MARQUE

(Cor. part.) — Dans la nuit de vendredi à samedi, pour être exact, à 2 heures du matin, un télégramme était déposé à l'hôtel où était descendu M. le conseiller fédéral Feldmann, télégramme rappelant notre hôte d'urgence à Berne, pour assister aux délibérations du Conseil fédéral sur l'affaire de Saxon.

C'est avec regret que notre station a enregistré ce départ, au premier train du samedi matin, car cette haute personnalité nous était déjà chère.

PERDU

entre Muraz et Morgins, une pèlerine et un gilet. Les rapporter contre récompense à M. Denis Turin, Muraz-Collombey.

Nouvelles religieuses Jubilé à Fribourg

A la Cathédrale Saint-Nicolas a été célébré le 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. le chanoine Léon Kern, qui appartient au Chapitre cathédral depuis 1944.

Né en 1878, à Macconnens (Glâne) et confirmé en 1886 à Matran (Sarine) par Mgr Mermillod, il avait été ordonné prêtre par S. G. Mgr Paccolat, Abbé de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem, le 25 juillet 1903, qui remplaçait S. G. Mgr Déruaz, Evêque de Lausanne et Genève, lequel était déjà atteint par la cécité.

Vicaire deux ans à Saint-Joseph (Genève) il passa à la cure de Moudon (Vaud) de 1905 à 1912, année où il fut nommé curé de Promasens (Glâne) en remplacement de S. G. Mgr P. Colliard, futur évêque du diocèse, que S. G. Mgr A. Bovet venait de nommer vicaire général à Fribourg. M. le curé Kern resta 32 ans dans cette paroisse où il y mit toutes ses forces en faveur des organisations paroissiales et à la restauration de l'église et des orgues en 1927. En mai 1944 il fut appelé au Chapitre cathédral par S. E. Mgr Besson à la suite du décès de M. le chanoine C. Deschenaux.

A cet Office solennel, le vénéré jubilaire était assisté de M. l'abbé Badoud, Rd chapelain de Notre-Dame-de-Tours s. Payerne, et de M. le chanoine Vonlanthen, son plus jeune confrère du Chapitre. C'est Mgr F. Schonenberger, Rme Prévôt de St-Nicolas, qui prononça le sermon de circonstance d'une magnifique envolée historique. Les chants li-

Collectionnez les bons VALRHONE CONSULTEZ LA LISTE DES PRIMES 1953

FOOTBALL

LES MATCHES AMICAUX

Voici quelques résultats enregistrés hier avant la reprise officielle du championnat prévue pour le 16 août :

- Servette - Chaux-de-Fonds 3-3
- Zurich-Bellinzona 1-0
- Granges - Petit Huningue 3-2
- Locarno - Zoug 4-3
- Young Fellows - Bâle 3-0
- St-Gall - Lucerne 6-3

Martigny-Urania 2-3

Les Genevois déplacèrent leur meilleure équipe du moment pour ce match d'entraînement. On y nota la présence du gardien Broillet, de Marquis, Stefano, Meuron, Pillet, Manz, etc. Wallascek dirigeait ses poulains depuis la ligne de touche.

Martigny fit jouer Contal, Mudry, Bochatay (qui dut bientôt se retirer, souffrant encore d'une ancienne blessure), Cachal, Reymondeulaz, Meunier, Rausis, Giroud (Pillet), Perréard, Gollut, Schnydrig, Cretton et Freund. C'est-à-dire tous ses éléments de « première », moins Friedlander qui prendra du service le 23 août.

Urania se révéla pour l'équipe octodurienne un autre adversaire qu'Helvétia. Après le but surprise, encaissé déjà à la première minute sur tir de Gollut, — qui provoqua un certain mais court moment de flottement chez eux, — les Genevois se mirent à l'ouvrage sérieusement. Leur WM strictement appliqué désorganisa petit à petit le jeu des locaux, qui furent réduits à jouer plutôt l'échappée. Cette tactique était d'ailleurs la meilleure à employer contre un tel adversaire et l'ailier Cretton, par exemple, réussit, grâce à sa pointe de vitesse, de fort belles choses. Malheureusement, ses centres, bien repris la plupart par Gollut, se terminaient sur un Broillet en grande forme.

Nouveliste Sportif

UGS égalisa par Mauron, à la 32e minute, qui tira près du poteau. Le même joueur trompa encore une fois Contal avant le repos.

Martigny, qui avait joué vite et bien jusque là, n'arriva plus à soutenir la cadence en deuxième mi-temps et sa défense eut du travail plein les pieds. Elle s'en tira fort bien jusqu'au moment où Gollut perça le mur genevois par une échappée en solo, et rétablit l'égalité.

Cela ne dura qu'une minute et Urania, mettant à son profit un coup de réparation à 8 mètres des buts, reprit facilement l'avantage.

A Martigny, les meilleurs furent Rausis, Contal, Gollut et Meunier. Schnydrig n'est pas encore dans le coup, pas plus que Giroud (actuellement à l'E. R.) et Rémondeulaz.

Des matches comme celui d'hier, roderont cependant l'équipe à temps pour le championnat où elle doit briller.

Kitig d'Ottan.

Coupe Suisse

- St-Maurice - Saxon 6-2 (après prolongations)
- Bouveret - Bex 1-2
- Brigue - Viège 4-2

BONNE REPRISE DES AGAUNOIS

St-Maurice bat Saxon 6-2 (après prol.)

Saxon se présente avec quelques remplaçants fan-

dis que St-Maurice aligne ses nouveaux joueurs Lanzi (Chippis) et Abbel (St-Maurice).

Première mi-temps assez égale grâce au labeur écrasant d'Abbel et qui encourage ses camarades et paye largement de sa personne. St-Maurice ne joue pas battu et se défend avec courage. Mais l'entente n'est pas encore trouvée entre les avants surtout et de belles occasions sont gâchées. Saxon est plus incisif mais ne parvient pas à marquer.

La pluie rend le terrain glissant et le jeu s'en ressent ; néanmoins pour un début de saison ce jeu est acceptable ; il est vrai que les Agaunois n'ont pas eu de trêve et au cours des prolongations ils le firent bien voir ! Coup de théâtre à la reprise car Saxon marque deux buts coup sur coup et l'affaire semble réglée. Un peu trop confiants les visiteurs se relâchent et Rappaz qui a brusquement attaqué est en position de tir : son shoot est bien placé et Nicolas est battu. Ce but galvanise les joueurs locaux qui apparaissent transformés. Cinq minutes plus tard Rappaz (encore lui) dribble trois adversaires et tire ras-terre ; Nicolas ne peut se saisir du ballon et c'est l'égalisation. La fin du match est acharnée les deux équipes voulant éviter les prolongations ! Toutes deux en avait assez pour un début de saison ! Rien à faire, le score de 2 à 2 n'est pas modifié et après la courte pause réglementaire on joue les prolongations.

Au cours de la première, la décision intervient rapidement ; en effet, à la 1re minute une belle descente d'Abbel permet à Sarrasin I de placer un joli

shoot dans le coin et c'est le 3e but agaunois. Ce n'est pas tout ! Profitant de cet avantage moral, très appréciable, St-Maurice attaque encore à outrance et Chiono, après un beau travail personnel, tire au but : Nicolas pare mais Gauthy, surgissant brusquement, marque le No 4. Trois minutes plus tard nouvelle percée de Chiono et centre impeccable sur Gauthy : rien à faire pour Nicolas contre une reprise de près. Dès lors le jeu ralentit, Saxon jouant visiblement battu et St-Maurice content de son score. A la 29e minute des prolongations un effort méritoire de Lanzi est bien récompensé ; son tir est paré par Nicolas mais Gauthy qui a bien suivi reprend aisément pour signer le 6e but.

Ainsi un match qui semblait facile pour les visiteurs a tourné à leur confusion. Longtemps le match fut incertain quant au résultat puis en 10 minutes (les premières de la prolongation) St-Maurice prit un net avantage sans que l'on puisse parler d'un effondrement de son adversaire. Abbel et Lanzi ont fait plaisir, surtout le premier au dynamisme prometteur et contagieux pour ses camarades. Normalement, avec cette équipe qui bénéficiera encore de la rentrée de Tissières, St-Maurice ne devrait pas décevoir ; il a pris, en tout cas, un bon départ et c'est prometteur.

E. U.

CYCLISME

R. PIANEZZI EN GRANDE FORME

Le sympathique Tessinois R. Pianezzi a remporté une superbe victoire en gagnant détaché le circuit de Klignau dont nous disions samedi qu'il allait départager la sélection pour les prochains championnats du monde. A part Kubler (France) et Schaer (en tournée sur piste) tous les concurrents étaient présents. La lutte fut donc passionnante et Pianezzi prit une juste revanche sur les deux crevaisons qui l'avaient écarté à Morges du rang des vainqueurs possibles. Il s'échappa en compagnie de Lafanchi (encore lui), Schellenberger (qui s'était présenté



La Bière,
une boisson
saine et
désaltérante



La température s'élève,
l'énergie baisse...



et 2 heures d'arithmétique sont inscrites à l'horaire des leçons, alors qu'il ferait si bon à la plage! Que faire?

L'Ovomaltine étanche durablement la soif; elle maintient la joie de vivre et l'entrain, tant à l'école qu'en vacances. De plus, l'Ovomaltine contient les éléments importants que demande l'organisme de l'enfant.



Que cela soit à 9 h., à 4 h., au bain, en promenade ou en course d'école, Choc Ovo et Ovo Sport sont toujours les compagnons fidèles et appréciés.

Le Choc Ovo est une friandise délicate et substantielle tandis que l'Ovo Sport est la provision de course idéale. Tous deux possèdent les qualités de l'Ovomaltine.

Skoda

1947, en parfait état à vendre cause double emploi. Prix avantageux. S'adresser: heures de bureau tél. (021) 23.90.23. Privé (021) 26 52 40.

On cherche

personne

de toute confiance, aimant les enfants et sachant faire cuisine simple, pour tenir à la campagne un ménage momentanément sans maîtresse de maison (3 fillettes de 2, 6 et 10 ans). Place stable.

Personne d'un certain âge acceptée.

Faire offre au journal sous chiffre Q 9470.

Possédant diplôme commercial, je cherche place comme

employé de bureau

ou apprenti comptable. Offres sous P. 9863 S. Publicitas, Sion.

On cherche pour entrée immédiate une

sommelière

Débutante acceptée. Café de la Grand-Croix, Vouvry, tél. 3.41.36.

On cherche

JEUNE FILLE

honnête et sérieuse comme

sommelière.

Café des Platanes, La Plaine, Genève.

F. Benz

Masseur diplômé Elysée - Sion Tél. 2 25 45

de retour

Lisez tous le NOUVELLISTE

Boucherie Chevaline

Schweizer - Sion

Tél. 2 16 09

le kg.

- gendarmes et saucisses à manger crus Fr. 5.—
- Saucisses de ménage Fr. 4.—
- Mortadelle Fr. 5.—
- Salamellis Bologne Fr. 7.50
- Salamis Maison extra Fr. 9.—

Vieille laine

contre

laine neuve

Nous prenons en paiement vos vieux lainages. Demandez notre collection d'échantillons, vous la recevrez gratuitement.

E. Gerber & Cie, Interlaken.



Les commerçants préfèrent nos élèves comme employé (e) s

N'acceptant qu'un nombre restreint, nous leur accordons une formation individuelle et employons une méthode spéciale qui atteint la routine commerciale.

Préparation à la pratique commerciale, aux CFF, téléphone, postes, douanes et hôtels. Diplômes commercial et de langue allemande en 12-15 mois.

PROCHAINS COURS : 14 SEPTEMBRE 1953

Demandez prospectus et renseignements détaillés

ECOLE SUPERIEURE RIGHOF - LUCERNE

(Ecole commerciale catholique)

Diebold Schillingstrasse 12, tél. (041) 2.97.46

On demande

jeune fille

pour la cuisine et servir un jour par semaine au café. Tél. (021) 8.62.34.



N'attendez pas... au dernier moment pour appeler vos annonces

Pour une bouche propre et fraîche du matin au soir!

L'action de la chlorophylle dans FLORODYL est extraordinaire! Elle transmet à votre bouche et à votre haleine cette délicieuse fraîcheur de la nature, elle protège remarquablement vos dents. Si vous voulez avoir des gencives saines, soignez quotidiennement vos dents avec FLORODYL! Un essai aujourd'hui même vous en convaincra!



FLORODYL combat la carie dentaire!

FLORODYL écarte la mauvaise haleine!

FLORODYL fortifie les gencives!

Florodyl

l'authentique dentifrice à la chlorophylle pour l'hygiène buccale parfaite!

à Morges grippé, ce qui expliquait sa mauvaise performance) et le trio mena toute la course. La dernière montée fut fatale aux deux derniers nommés qui ne purent résister au train d'enfer du Tessinois.

Classement : 1. R. Pianezzi les 210 km. en 5 h. 44 min. 06 sec.; 2. Schellenberger à 1 min. 35 sec.; 3. Lafranchi à 1 min. 41 sec.; 4. Marcel Huber à 2 min. 30 sec.; 5. Metzger à 2 min. 38 sec.; 6. Kamber à 5 min. 52 sec.; 7. Fluckiger; 8. Reiser, même temps, etc.

Ce succès classe Pianezzi aux premiers rangs de nos routiers; nous ne serions pas surpris de le voir très brillant sur le parcours des championnats du monde. Alors que nous l'interrogeons à Morges sur le nombre de kilomètres atteints cette saison, (il a fait tous les tours et toutes les courses ou peu s'en faut), Remo nous répondait gentiment qu'il ne tarderait pas à franchir le cap des 20 mille kilomètres. Voilà qui est fait sans doute! Quelle classe a ce garçon, jusqu'à quel point il est confiné dans son rôle de coéquipier! Puisse-t-il prendre pleine conscience de ses moyens!

Cyclisme

La course de côte Sierre-Montana JOSE JORDAN A 21 sec. SEULEMENT DU FAMEUX RECORD DE FORNARA!

Brillante tenue des Valaisans

La course de côte du VC Eclair remporte, chaque année, un joli succès sportif. L'excellence de l'organisation contribue, pour une large part, à cette réussite, les coureurs faisant le reste, encouragés par un public nombreux et enthousiaste.

Jordan a obtenu une victoire qu'il désirait grâce à sa pointe de vitesse au sprint mais aussi grâce à son esprit de décision dans la montée. C'est lui qui lança l'échappée décisive et c'est encore à cause de ses coups de boutons après Bluche que Steinmann, qui a déjà gagné l'épreuve, et Héritier, ont été lâchés.

Porzio, lui, a gagné en solitaire, attaquant assez rapidement et s'envolant vers l'arrivée en augmentant continuellement son avance. Les Valaisans Thoma et Walpen, tous deux de Brigue, réagirent vigoureusement et se classent aux places d'honneur. Le record de Fornara (41 min. 51 sec.) a été, non pas menacé, mais sensiblement égalé, Jordan ne mettant que 21 sec. de plus pour effectuer le même parcours. C'est une référence!

Principaux résultats :

Amateur A

1. Jordan José, (Monthey), 41 min. 33 sec.; 2. Bruderer, Leutwil; 3. Haug H., Dietikon, même temps; 4. Steinmann P., Fribourg, 42 min. 21 sec.; 5. Héritier Antoine, Sion, même temps; 6. Hunziker H., Kirchleerau, 43 min. 31 sec.; 7. Jaquet Roland, Genève, 43 min. 31 sec.; 8. Barlathey (Monthey), 43 min. 31 sec.; 9. Chapuis (Lausanne), 43 min. 31 sec.; 10. Christen (Moudon), 44 min. 23 sec.; 11. Renfer, (Corgémont), 44 min. 25 sec.; 12. Pansier R., même temps; 13. Mossières (tous deux de Genève), 45 min. 51 sec.; 14. Comina, (Sion), 45 min. 52 sec.; 15. Gautschi; 16. Widmer; 17. Simond; 18. Lambert, etc.

Amateurs B

1. Porzio (Locarno), 42 min. 13 sec.; 2. Thoma, (Brigue), 44 min. 47 sec.; 3. Walpen, Brigue; 4. Besuchet; 5. Devaud, tous même temps; 6. Rebozzi, 45 min. 19 sec.; 7. Mosse, 45 min. 55 sec.; 8. Epiney, (Sierre), 46 min. 22 sec.; 9. Schorro, 46 min. 22 sec.; 10. Marli, 46 min. 54 sec.; 11. Weber; 12. Vanotti; 13. Steiner; 14. Gavillet; 15. Vauthey.

CRITERIUM DE SIERRE

Jacquet remporte le circuit

Malgré la pluie qui eut l'heureuse idée de s'arrêter après quelques minutes, un nombreux public a assisté au triomphe de Jacquet. Le coureur genevois a montré sa bonne forme. Derrière, la lutte pour la seconde place a été très spectaculaire. Pendant longtemps Bruderer fit figure de vainqueur puis de second et une chute l'empêcha de terminer à cette place. Héritier et Jordan se sont bien défendus.

Tous les coureurs qui ont bouclé les 90 tours ont droit à des félicitations car le circuit n'était pas des plus faciles preuve en soit le nombre d'éliminés.

Excellente organisation en tous points, du club sierrois.

Hercé.

1. Jaquet Roland, Genève, 1 h. 50 min. 40 sec.; 2. Mossières Gérard, Genève, à 1 tour, 31 pts; 3. Christen Jean, Moudon, à 1 tour, 21 pts; 4. Jaquier Jean-Claude, Lausanne, à 1 tour, 10 pts; 5. Héritier Antoine, Sion, à 1 tour, 9 pts; 6. Bruderer Kurt, Leutwil; 7. Jordan José, Monthey; 8. Comina Roger, Sion; 9. Arandel Félix, Genève; 10. Renfer Charles, Corgémont; 11. Pansier Roger, Genève.

LE TOUR DE L'OUEST

Voici les résultats de la 4e étape, Caen-Alençon, 221 km.: 1. Ewald Brutsch, Zurich, 4 h. 1 min. 26 sec.; 2. De Baere; 3. Nedellec; 4. Rosseel; 5. Le Cadet; 6. Huyghe; 7. Siguenza; 8. Decaux; 9. Loof; 10. Brankart; 11. Demulder; 12. Stablinsky, m. t.; Kubler est 34e avec le même temps de 6 h. 25 min. 35 sec.

La 5e étape a été remportée par le régional Privat bien connu en Suisse qui a battu au sprint Bannuzzi. Loof et Stablinsky, vraiment étincelants dans ce Tour de l'Ouest ont terminé avec 3 min. 20 sec. de retard, un peloton de 14 hommes étant à plus de 4 min. Quant au gros peloton il a fini à 18 min. du vainqueur; dans ce gros peloton figurait Kubler qui se contenta d'enlever le sprint pour la 24e place. Depuis le départ, Ferdi, après avoir produit une bonne impression au cours de la seconde étape, n'a plus fait parler de lui! Il est vrai que la malchance l'a accablé, mais tout de même! Nous connaissons Kubler, il faut croire que cela ne tourne pas rond! Qu'il se hâte car le 30 août approche!

Une grande révélation au Tour du Tessin pour amateurs :

E. BRUTSCH

Résultats de la première étape Lugano-Campione, 140 km.: 1. Ewald Brutsch, Zurich, 4 h. 1 min. 26 sec.; 2. Ercole Mattai, Lugano, 4 h. 2 min. 11 sec.; 3. Ernest Kaeppli, Zurich, 4 h. 2 min. 44 sec.; 5. Ernest Traxel, Silenen, 4 h. 2 min. 50 sec.; 5. Attilio Moresi, Lugano, 4 h. 5 min. 42 sec.; 6. Hans Antoni, Regensdorf, 4 h. 6 min. 40 sec., etc.

La deuxième épreuve était une course de côte avec arrivée au Monte Bré; en voici les résultats: 1. Ewald Brutsch, Zurich en 1 h. 16 min. 44 sec.; 2. Moresi, Lugano à 14 sec.; 3. W. Maurer, Zurich-Hœngg, à 41 sec.; 4. Trotti, Lugano, à 2 min. 25 sec., etc.

Vainqueur samedi, Brutsch attaqua d'emblée et un peloton de tête se forma avec Moresi, Maurer et Trotti; ce dernier lâcha prise et Maurer fut attardé par une crevasse. Le même sort attendait Moresi mais les deux hommes purent revenir sur Brutsch. Cependant dans les derniers kilomètres de la dure

Dernière Heure

LA CRISE ITALIENNE

M. Piccioni accepte de former le gouvernement

ROME, 9 août. (AFP). — C'est dans la résidence d'été du chef de l'Etat, à Caprarola, à une cinquantaine de kilomètres de Rome, que M. Azzolini Piccioni, a communiqué à M. Einaudi son acceptation officielle de former le gouvernement. A l'issue d'un entretien d'une heure avec le président, M. Piccioni a déclaré aux journalistes: «Les laborieuses consultations de ces jours derniers se sont terminées par un acte réciproque de bonne volonté tendant à donner au pays un gouvernement qui se propose la ferme sauvegarde des institutions démocratiques, l'engagement social le plus positif pour le bien du pays et un effort actif pour le maintien de la paix».

A son retour à Rome, M. Piccioni commencera ses consultations en vue de la formation d'un gouvernement de «coalition démocratique» auquel est assuré l'appui parlementaire des partis démocratiques-chrétiens, libéraux, républicains et social-démocrates.

APRES LA CHUTE DU BOMBARDIER AMERICAIN

LONDRES, 9 août. (AFP). — Malgré le peu d'espoir de retrouver d'éventuels survivants de l'accident du bombardier américain «R. B. 36» qui s'est abattu mercredi dernier dans l'Atlantique, les recherches continuent. On annonce ce matin que la «Royal Air Force» a pris en charge pour la première partie de la journée, les opérations auxquelles participent 19 avions appartenant à plusieurs bases de la RAF. Les aviateurs britanniques relèvent leurs camarades américains qui reprendront ce soir les recherches. Jusqu'à présent 4 survivants et 5 cadavres ont été retrouvés. 14 hommes sont encore portés manquants.

TRAGIQUE NAUFRAGE AUX INDES

LA NOUVELLE DELHI, 9 août. (AFP). — Un bateau transportant 125 personnes a chaviré au milieu de la rivière de la Gomti, à 30 km. de Benares. Les secours sont arrivés trop tard, et plus de cent femmes et enfants se sont noyés. Le batelier a été arrêté pour avoir surchargé son bateau.

ARRESTATIONS AUX CACHEMIRE

LA NOUVELLE DELHI, 9 août. (AFP). — Le journal «Evening News» annonce que le Cheikh Abdullah et M. Mirza Afzal Beg, qui était ministre du budget dans son Cabinet, ont été arrêtés. Le journal ajoute que les deux hommes d'Etat, partisans de l'indépendance du Cachemire, ont été dirigés vers une destination inconnue.

PRIX INTERNATIONAL DE MUSIQUE

HELSINKI, 9 août. (AFP). — Le compositeur finlandais Jean Sibelius, a reçu le Prix international de musique de l'Institut Wihuri. C'est la première fois que l'Institution, fondée l'année dernière, décerne ce prix, qui sera dorénavant appelé «Le prix Sibelius».

Le prix est de 7 millions de marks finlandais.

POUR LA CORRECTION DE DEUX ROUTES CANTONALES VAUDOISES

LAUSANNE, 9 août. (Ag.). — Le Conseil d'Etat demande un crédit de 350,000 francs pour l'élargissement de la route cantonale entre Ecublens-Pontet et la gare de Renens, ainsi que la construction d'un trottoir sur ce même tronçon, et un autre de 300,000 francs pour la réfection de la route cantonale entre le Bévieux-sur-Bex et les Plans.

Le premier projet devra être réalisé avant le tir fédéral de 1954, car la route sera suivie par presque toutes les voitures qui se rendront sur la place de tir. Elle constitue un élément important du dispositif de circulation à sens unique qui a été prévu.

Quant au second projet, il concerne les réfections les plus urgentes de la route du Bévieux-aux Plans, que l'ouragan de l'été 1952 a sérieusement endommagée.

90 KILOS D'OR EN BARRES DANS UNE AUTOMOBILE

SONDRIO (Italie du Nord), 9 août. (Reuter). — La police de Sondrio a arrêté un homme qui transportait dans son automobile soigneusement cachées derrière le radiateur, 7 barres d'or d'une valeur de 64 millions de lires.

L'arrestation n'a pu se faire qu'après une véritable chasse à l'homme: une patrouille de la police des routes a poursuivi la voiture, enregistrée d'ailleurs en Suisse, et a réussi finalement à l'arrêter en pleine vitesse.

Les sept barres d'or pèsent au total 90 kg. La police a déclaré à ce sujet que le contrebandier avait probablement l'intention de vendre l'or à Milan.

grimpée le jeune Zurichois, grand espoir du cyclisme helvétique, se détacha irrésistiblement pour gagner en grand vainqueur. Belle tenue de sélectionné Moresi.

A Flawil, Hollenstein justifia sa sélection en remportant avec brio la dure preuve que nous avons présentée samedi. Le vainqueur fera bonne figure aux côtés des Strehler, Jaquet, Winter, Moresi, etc., lors des championnats du monde.

Marche

L'ITALIE BAT LA SUISSE

A Lausanne, le match Italie-Suisse s'est terminé par la victoire de nos hôtes par 60 points à 31. Le champion du monde Dordoni s'est classé premier en 2 h. 09 min. devant Raymond (Suisse) 2 h. 12 min. 32 sec., Cassino (Italie), Schwab ne prenant que la 6e place en 2 h. 16 min. 14 sec.

ALLEMAGNE ROUGE

Une nouvelle épuration

BERLIN, 9 août. (DPA). — On apprend que M. Hans Jendretzky, premier secrétaire du parti socialiste unifié de Berlin-Est, a été relevé de ses fonctions samedi. On lui reproche d'avoir trop attendu pour régler ouvertement et carrément son compte à la faction Zaisser-Herrenstadt. Son successeur est M. Hans Heumann.

D'après les personnes bien informées des affaires politiques, cette destitution est l'œuvre de M. Ulbricht, vice-président du gouvernement de la République démocratique allemande, qui s'emploierait, depuis sa réélection comme secrétaire général du parti socialiste unifié, à éliminer des postes dirigeants tous ceux qui ne lui plaisent pas. Depuis l'exclusion de Zaisser et Herrenstadt, le torchon brûle à la direction du parti, mais la révocation de Jendretzky — violemment critiqué aussi pour n'avoir pas su imposer la volonté du parti avec énergie à Berlin — devrait mettre un terme à ces divisions, encore que l'on pense, dans les mêmes milieux, qu'un remaniement analogue de la direction d'autres sections du parti sont à prévoir.

On est d'avis que la succession de Jendretzky sera assumée en fait par M. Hermann Axen, nouveau deuxième secrétaire de la section berlinoise, qui possède comme M. Ulbricht la nationalité soviétique. Cet homme, qui enseigne à la fameuse Académie Frounze, a quitté l'URSS après la guerre pour diriger la section d'agitation du secrétariat central du parti socialiste unifié.

UN BATEAU DE PECHE RUSSE SAISI PAR LES JAPONAIS

TOKIO, 9 août. (Reuter). — Un garde-côtes japonais a saisi un bateau de pêche russe qui s'était aventuré à deux kilomètres de l'intérieur des eaux territoriales du Japon, au large d'Hokkaido. C'est la première fois depuis la guerre qu'un bateau russe est capturé par les Japonais.

Mort subite du ministre de Suisse au Portugal

LISBONNE, 9 août. (AFP). — Le ministre de Suisse à Lisbonne, M. Alfred Brunner, est décédé subitement hier matin à la suite d'une crise cardiaque dont les premiers symptômes se sont manifestés la veille.

M. Alfred Brunner, originaire de Berne, est né le 13 août 1890. Il fit ses études de droit à l'Université de Berne et était titulaire du brevet d'avocat bernois. En 1917, il fut appelé en qualité de juriste au contentieux de la Division des intérêts étrangers du Département politique fédéral. En 1920 il fut attaché successivement aux légations de Suisse à Londres, Vienne et Budapest et occupa ensuite, de 1921, à 1923, les postes de deuxième secrétaire de la légation de Suisse au Japon, de la légation de Suisse à Rome. De 1924 à 1929, il fut premier secrétaire et chargé d'affaires au Japon et de 1929 à 1933 conseiller de la légation de Suisse en Turquie, à la suite de quoi, il fut chargé d'une mission diplomatique à Téhéran. De 1933 à 1935, M. Alfred Brunner fut conseiller de légation à Bucarest, et dès 1935 chargé d'affaires de Suisse au Caire. En 1945, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en Egypte et dès 1946 également en Irak, Liban et Syrie. Le Conseil fédéral le désigna comme ministre de Suisse au Portugal en février 1948.

Genève

DOUBLE ARRESTATION

GENEVE, 9 août. (Ag.). — La police a arrêté une femme, âgée de 59 ans, chef de rayon dans un des grands magasins de la ville où elle travaillait depuis 33 ans et qui s'était rendue coupable depuis trois ou quatre ans de vols de marchandises. On a retrouvé chez elle pour plus d'un millier de francs de marchandises. Une vendeuse du même magasin a également été arrêtée pour vol et complicité de vol. Toutes deux ont été écrouées à la prison de Saint-Antoine.

L'EXPOSITION RODIN A YVERDON

YVERDON, 9 août. (Ag.). — Après l'exposition Bourdelle de 1952, Yverdon a organisé une exposition Rodin, groupant cent œuvres du maître dans les salles voûtées de l'Hôtel de Ville. On peut y admirer notamment «Balzac», «Les bourgeois de Calais», «Le penseur» et «L'homme qui marche». L'exposition est ouverte jusqu'au 24 septembre.

Mme Goldschneider, conservatrice du Musée Rodin à Paris a présidé l'aménagement de l'exposition, qui a été ouverte après-midi par M. Chauvel, ambassadeur de France à Berne.

La situation en France

PARIS, 9 août. (AFP). — Outre le service-traffic qui est redevenu normal dans les gares parisiennes, les services de distribution du gaz et d'électricité ont repris ce matin dans la capitale et sa banlieue.

De leur côté, les boueurs ont mis fin à leur mouvement de grève et les ordures ménagères sont en cours d'enlèvement. Enfin, dans les postes, télégraphes et téléphones, la situation est stationnaire à la suite de la décision prise hier par le syndicat «Force ouvrière» (socialiste) et la Confédération française des travailleurs chrétiens, d'inviter leurs adhérents à poursuivre la grève générale jusqu'au succès de l'action en cours.

AMELIORATION DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE EN FRANCE

PARIS, 9 août. (AFP). — L'amélioration de la circulation ferroviaire, tant au départ qu'à l'arrivée, dans les gares parisiennes, s'est poursuivie dimanche.

Si on signale quelque retard à l'arrivée des trains dans les grandes lignes, les départs ont lieu, en revanche, à l'heure prévue.

Le service des autobus et du métro est de nouveau normal.

Sion

Clôture des examens de fin d'apprentissage

(Inf. part.) — Une manifestation a eu lieu samedi après-midi au Théâtre de Sion à l'occasion de la clôture des examens de fin d'apprentissage. Elle s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons reconnu MM. Cyrille Pitteloud, ancien conseiller d'Etat, Amez-Droz, chef de Service au Département de l'Intérieur et du Commerce, Imhof, ancien président du Grand Conseil, directeur des Ecoles professionnelles, Andréoli, membre de la Commission des apprentissages, Tscherrig, vice-président de l'Union cantonale des Arts et Métiers, remplaçant M. A. Amacker, président, retenu ailleurs, Maret, président de la Ville de Sion et député, Meizoz et Dussez, députés, etc.

Au cours d'une remarquable allocution fréquemment coupée par des applaudissements nourris, M. Mabillard, chef du Service de la formation professionnelle, après avoir salué les personnalités présentes, félicita les élèves pour les résultats obtenus. Il releva que la note moyenne pour les garçons est meilleure que celle de l'année dernière. M. Mabillard tient à remercier M. Cyrille Pitteloud, ancien chef du Département de l'Instruction publique, initiateur des cours professionnels. Il rappelle qu'au début les cours comptaient environ 450 apprentis, aujourd'hui l'effectif est d'environ 1800.

L'orateur rappela la mémoire de M. Udry, décédé il y a quelques semaines à peine et qui fut un chef aimé et respecté de la formation professionnelle.

M. Tscherrig parla ensuite aux apprentis de la partie alémanique du canton. Il félicita le chef du Service de la formation professionnelle et MM. les professeurs pour le travail accompli.

La manifestation courte mais intéressante prit fin par la proclamation des résultats.

Troistorrents

ACCROCHAGE

(Cor. part.) — Dimanche après-midi, à 15 h. 30, un sérieux embouteillage s'est produit sur la route de la vallée, près de la Sicerie Defago, à mi-chemin entre La Maison Rouge et le village de Troistorrents.

Une longue file de véhicules descendait cette route lorsque au lieu précité, la première voiture de la file portant plaques françaises, se trouva subitement en face d'une voiture portant plaques vaudoises et montant dans la direction de Troistorrents. La voiture montante s'arrêta net à l'extrême droite de la route tandis que l'automobile française continuait tranquillement sa route et accrocha le flanc gauche de la machine montante. Des dégâts matériels assez importants à la voiture française sont à signaler.

Pendant plus de dix minutes la route fut obstruée par les manœuvres de ces deux véhicules pour sortir de cet impasse alors que la file des voitures montantes et descendantes s'allongeait démesurément.

Une preuve de plus que la réfection totale de la route de la vallée d'Ille est d'une urgente nécessité avec le trafic actuel, surtout que les étrangers ne sont pas habitués à rouler en montagne.

Avant la Fête cantonale des costumes

Voici le programme de la Fête cantonale des costumes qui se déroulera à Evolène le dimanche 16 août:

- 9 h. 30 : Arrivée des Sociétés à Evolène, cortège jusqu'à l'église.
- 10 h. : Grand messe.
- 11 h. 15 : Réception des Sociétés sur la place du village. Discours de réception et vin d'honneur offert par la Commune.
- 12 h. : Déjeuner sur la place et Fête.
- 13 h. 45 : Cortège.
- 14 h. 30 : Productions des Sociétés sur la place de Fête. Grand Bal.

Un nouveau record

Geiger réussit 30 atterrissages „alpins" en un jour

Le fameux «pilote des Alpes» Hermann Geiger, de Sion, a réalisé samedi une série de performances qui doit constituer un record que l'on ne battra pas de longtemps. Qu'on en juge.

Parti de Sion, samedi matin, il se posa à Geschinen, vallée de Conches, le temps de cueillir quelques fèves. Puis départ pour le Jungfrauoch où il se posa devant un bon millier de spectateurs ravis. L'avion chargé de bois amené par le funiculaire, Geiger décolla impeccablement malgré la neige fondante et alla atterrir à la cabane Hollandia où il déposa le bois. Ensuite, le voilà qui va se poser à Concordia, puis au Petersgrat, pour revenir prendre une cargaison à l'aérodrome de Sion. Quelques instants plus tard, Geiger repartit pour le glacier de la Kander, où il ravitailla la cabane Muthorn pour atterrir de nouveau à Sion. Nouveau départ pour la Plaine-Morte, nouvel atterrissage sur le glacier, puis retour à l'aérodrome de Sion. Ensuite, en revenant chaque fois à Sion, il effectua encore deux vols au glacier de Zanfleuron. 4 vols au Bec de Nendaz et 3 à la cabane Rossier (Dent-Blanche), la plus haute de Suisse. Pour terminer cette impressionnante série, Geiger se posa une dernière fois au glacier du Théodule et il était chez lui de bonne heure, pour être prêt de nouveau, hier matin, à effectuer une navette ininterrompue entre Sion et le Bec de Nendaz où avait lieu une fête.

Ainsi, en une seule journée, Geiger a effectué 30 décollages et atterrissages dans les Alpes, soit la moitié sur des glaciers ou en dehors de toute place d'atterrissage. A ce jour, Geiger s'est posé — et en a par conséquent décollé — sur tous les glaciers du territoire valaisan, sauf huit. Il compte sans aucun incident près de 2000 atterrissages en haute montagne, ce qui parle éloquemment en faveur des services que peut rendre un avion piloté par un spécialiste de la classe de Geiger.